

CLIMAT

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CABINET DENTAIRE

Vous y étiez ? le 8 septembre dernier 100 000 manifestants ont battu le pavé à travers la France à l'occasion de la « marche pour le climat ».

Les citoyens n'ont pas attendu le prochain rapport du GIEC¹, annoncé pour courant octobre, pour se mobiliser et appeler à une action collective contre le réchauffement climatique.

Nous le savons, nos modes de production basés sur une consommation exponentielle des énergies fossiles ont entraîné un changement climatique et avec lui une perte de la **biodiversité**.

Cette crise écologique et sanitaire a des répercussions sur l'ensemble des êtres vivants et a entraîné une « épidémie » de maladies chroniques selon les termes de l'OMS².

Les citoyens en ont bien conscience. Comme le prouvent les résultats d'une récente étude publiée le mois dernier : **97% des sondés associent la dégradation de l'environnement à l'explosion de maladies chroniques³.**

Le nombre d'associations citoyennes pour la protection de l'environnement et d'entreprises sociales écologiques, progresse de concert **avec les tendances plus individuelles à consommer moins mais mieux**. Les termes de « sobriété », « minimalisme », « zéro-déchet » envahissent les articles ou les conversations autour de la machine à café. Qui aurait parié il y a encore quelque temps que le sport à la mode serait le plogging⁴!

Dans cette course contre le réchauffement et la pollution, chaque geste compte bien sûr. Mais au-delà de l'action citoyenne, **la professionnalisation du développement durable** peut avoir un impact à plus grande échelle.

A ce titre, et en tant que professionnels de santé⁵, nous - chirurgiens-dentistes - pouvons et devons nous approprier le concept de développement durable au sein de notre cabinet. Ces actions seront bénéfiques pour l'environnement, la protection de la santé des patients et de l'équipe soignante ainsi que celle des générations futures. Ainsi au-delà du fait d'engager **une démarche écologique**, le praticien devient véritablement un acteur de la santé environnementale.

Depuis la loi HPST de 2009, les établissements de santé incluent dans leur certification des critères environnementaux et sociaux. Ceux-ci peuvent être logiquement intégrés à la gestion du cabinet dentaire :

- **Qualité d'air intérieur**
- **Gestion des effluents**
- **Economie des énergies**
- **Gestion des déchets**
- **Achats écoresponsables**
- **Qualité de vie au travail.**

De manière transversale, appliquer l'écoresponsabilité à l'achat des dispositifs médicaux (i.e. consommables, biomatériaux ou produits nettoyants-désinfectants) permettra d'engager un réel dialogue et une réflexion conjointe avec l'ensemble des fournisseurs et fabricants de matériaux destinés à la pratique de notre art.

Pour réduire l'impact de notre cabinet -sans mettre en place un réel écomanagement où nous engager dans une écolabelisation- je vous propose d'appliquer dès demain la règle des 5R :

- **Refuser** : échantillons, cadeaux publicitaires des industries cosmétiques ou pharmaceutiques, biomatériaux contenant des perturbateurs endocriniens, CMR...



- **Réduire** : préférer les grands contenants, gestion du stock, mutualiser les équipements rarement utilisés...

- **Réutiliser** : privilégier le réutilisable et durable au tout jetable, don humanitaire...

- **Recycler** : optimiser la gestion des déchets, mettre en place une filière de tri dédiée à chaque type de déchets...

- **Repenser** : part de la prévention, achats écoresponsables, écocgestes...

L'introduction d'une démarche environnementale dans la gestion de l'activité du cabinet dentaire peut participer à la résolution de nombreux enjeux actuels du développement durable et de la **santé environnementale**. Il est utile de rappeler que celle-ci ne saurait se faire au détriment de la qualité exigée pour la **sécurité du patient**.

En ces temps où les troubles psycho-sociaux et le doute sont de plus en plus présents dans notre profession, ces démarches vertueuses permettront d'entrer dans une stratégie « gagnant-gagnant ». Le respect de la planète, la promotion de la santé, le partage de nos valeurs avec les patients seront autant de source de **motivations intrinsèques⁶**.

Et n'oubliez pas... Chaque geste compte !

Dr Alice Baras

^{1/} GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat, créé en 1988 pour synthétiser les études scientifiques sur le climat. ^{2/} OMS - Halte à l'épidémie mondiale de maladies chroniques, 2006. ^{3/} Etude (Elabe) publiée le 21/09/2018, à l'occasion du colloque « maladies chroniques et santé environnementale, coût de l'action et de l'inaction » qui s'est déroulé au CESE - A l'initiative de la Mutuelle Familiale et du Réseau Environnement Santé. ^{4/} Plogging : courir en ramassant des déchets. ^{5/} Dans le même sondage précité, 88% des sondés jugent très important le rôle des professionnels de santé pour réduire significativement la mortalité prématurée due aux maladies chroniques. ^{6/} Daniel H.Pink, La vérité sur ce qui nous motive. Editions Clés des champs, 2016.